

**NE DOIT PAS ETRE DISTRIBUE OU PUBLIE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT,
AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON**



Paris, 16 novembre 2020, 8h30

**AB SCIENCE SECURISE AVEC ALPHA BLUE OCEAN
UN FINANCEMENT OPTIONNEL EN FONDS PROPRES SOUS LA FORME D'UN PACT™
DANS LA LIMITE DE 4 MILLIONS D' ACTIONS**

AB Science SA (Euronext – FR0010557264 – AB) annonce la mise en place d'un *Programme d'Augmentation de Capital à Terme* (PACT™) avec un fonds contrôlé par Alpha Blue Ocean.

Alpha Blue Ocean s'est engagé à souscrire, à compter de la date des présentes et pendant une période de 24 mois, à la demande d'AB Science, à des augmentations de capital par tranches comprises entre 500.000 et 1,0 million d'actions, dans la limite globale de 4,0 millions d'actions (soit 7,8 % du capital actuel). Ces augmentations de capital seront réalisées sur la base de la vingt-cinquième résolution de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 31 août 2020 (telle que renouvelée le cas échéant).

A titre indicatif, sur la base du dernier cours de clôture de l'action AB Science sur Euronext Paris, soit 9,62 euros, le montant d'apport en fonds propres susceptible d'être levé serait d'environ 38,5 millions d'euros.

« Cette nouvelle solution de financement en fonds propres innovante permet de répondre aux besoins spécifiques des ETI cotées en alignant les intérêts de chaque partie avec ceux des actionnaires existants. Nous sommes ravis de participer au développement d'AB Science qui reste à la pointe de la recherche dans son domaine », déclarent Pierre Vannineuse (Président) et Frédéric Sutterlin (Venture Partner) d'Alpha Blue Ocean.

Caractéristiques du PACT™

Pour chaque tranche, le prix d'émission des actions nouvelles AB Science, intégralement souscrites par Alpha Blue Ocean, sera égal au cours moyen pondéré par les volumes de l'action AB Science sur Euronext Paris au cours des trois séances de bourse précédant la demande de tirage sans décote (le « **Cours de Référence** »).

Pour chaque tranche, et après le règlement livraison des actions AB Science objet de l'augmentation de capital correspondante, 75% du produit d'émission sera placé sur un compte séquestre ouvert dans les livres d'un établissement financier tiers. Le solde du produit d'émission sera définitivement acquis par AB Science.

Selon des règles de *trading* préétablies pour chaque tranche¹, Alpha Blue Ocean sera en charge de céder, de manière ordonnée, sur le marché ou hors marché, les actions AB Science ainsi souscrites. 95% du produit de cession (diminué d'une commission de structuration) sera reversé mensuellement à AB Science, directement par Alpha Blue Ocean ou par tirage sur le compte séquestre visé ci-avant.

¹ Si des actions souscrites par Alpha Blue Ocean n'ont pas été cédées au terme du PACT™ (malgré l'engagement de meilleurs efforts d'Alpha Blue Ocean), alors les règles de *trading* seront neutralisées afin de faciliter la vente desdits titres.

Ainsi, si le cours d'AB Science augmente au-dessus du Cours de Référence, AB Science percevra *in fine* un montant supérieur au produit d'émission. A l'inverse, si le cours d'AB Science évolue en-dessous du Cours de Référence, AB Science percevra *in fine* un montant inférieur au produit d'émission. Le PACT™ permet donc à AB Science de s'associer à l'évolution de son cours de bourse.

AB Science n'a aucune obligation de tirage sur le PACT™ et fera appel à cette solution de financement innovante uniquement en cas de besoin et si les conditions de marché en permettent une mise en œuvre optimale, dans le meilleur intérêt d'AB Science et de ses actionnaires.

A chaque tirage, le nombre d'actions émises dans le cadre de cet accord et admises aux négociations fera l'objet d'un avis Euronext ainsi que d'une communication spécifique sur le site Internet d'AB Science. La présente opération ne donne pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis au visa de l'Autorité des marchés financiers.

AB Science attire l'attention des investisseurs sur les risques suivants associés au PACT™ :

- L'engagement du fonds Alpha Blue Ocean porte sur un nombre d'actions à souscrire et non sur un montant de souscription.
- Le montant obtenu *in fine* par AB Science dépendra du cours de bourse de l'action AB Science sur Euronext Paris lors du tirage de chaque tranche et de l'évolution du cours de bourse de l'action AB Science pendant les périodes de cession ordonnées des actions AB Science souscrites par Alpha Blue Ocean. Si le cours de bourse de l'action AB Science affiche une tendance baissière après un tirage, AB Science percevra *in fine* un montant inférieur au produit d'émission initialement versé par Alpha Blue Ocean au titre de la tranche concernée.

Conséquences du PACT™ sur la visibilité financière

AB Science indique que sa position de trésorerie était de 10,5 millions d'euros au 30 juin 2020. Cette position a été renforcée à hauteur de 4,5 millions d'euros par l'émission d'obligations convertibles annoncée le 29 octobre 2020².

Sur la base du cours de clôture de l'action AB Science sur Euronext Paris ce jour, soit 9,62 euros, le PACT™ pourrait permettre à AB Science de lever jusqu'à 38,5 millions d'euros et donc d'allonger son horizon de financement au-delà des douze prochains mois.

Ce financement en fonds propres permettra de renforcer la visibilité financière d'AB Science, afin de financer le développement de son programme de recherches cliniques, tout en diversifiant ses sources de financement.

Conséquences théoriques du PACT™ (sur la base dernier cours de clôture de l'action d'AB Science sur Euronext Paris, soit 9,62 euros)

A titre indicatif, l'incidence du PACT™ (dans l'hypothèse d'une utilisation en totalité de celui-ci) sur la participation dans le capital d'AB Science d'un actionnaire détenant 1% du capital social préalablement à la mise en place du PACT™ (sur la base du nombre d'actions en circulation à la date de publication du présent communiqué) est la suivante :

² En fonction des conditions de marché, AB Science pourra envisager un tirage sur le PACT™ avant la date de maturité des obligations convertibles en actions ordinaires (OCABSA) annoncées le 29 octobre 2020. Si ce tirage excède 5,0 millions d'euros, les OCABSA seront automatiquement converties en actions (après application d'une pénalité de remboursement anticipé de 234.000 euros, payable en numéraire ou en actions ordinaires).

	Quote-part du capital (en %)	
	Base non diluée	Base diluée
Avant la mise en place du PACT™	1,0%	0,74%
Après utilisation de la totalité du PACT™	0,93%	0,70%

A titre indicatif, l'incidence du PACT™ (dans l'hypothèse d'une utilisation en totalité de celui-ci) sur la quote-part des capitaux propres d'AB Science par action (sur la base du nombre d'actions en circulation à la date de publication du présent communiqué et du montant des capitaux propres au 30 juin 2020) est la suivante :

	Quote-part des capitaux propres par action (en euros)	
	Base non diluée	Base diluée
Avant la mise en place du PACT™	-0,27	1,68
Après utilisation de la totalité du PACT™	0,44	2,12

Disclaimer

En France, l'offre des valeurs mobilières AB Science décrites ci-dessus serait effectuée exclusivement dans le cadre d'un placement privé, en conformité avec l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier et les dispositions réglementaires applicables. Elle ne constitue pas une offre au public au sens de l'article L. 411-1 du Code monétaire et financier.

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen ayant transposé la directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 (telle que modifiée notamment par la directive 2010/73/EU, dans la mesure où cette directive a été transposée dans chacun des Etats membres de l'Espace Economique Européen), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats membres.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de souscription ou d'achat, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des valeurs mobilières AB Science aux Etats-Unis d'Amérique ou dans toute autre juridiction dans laquelle l'opération pourrait faire l'objet de restrictions. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du US Securities Act de 1933, tel que modifié, étant précisé que les valeurs mobilières AB Science n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du US Securities Act et qu'AB Science n'a pas l'intention de procéder à une offre au public des valeurs mobilières AB Science aux Etats-Unis d'Amérique.

La diffusion du présent communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

A propos du masitinib

Le masitinib est un nouvel inhibiteur de tyrosine kinase, administré par voie orale, qui cible les mastocytes et les macrophages, cellules essentielles de l'immunité, par l'inhibition d'un nombre limité de kinases. En raison de son mode d'action unique, le masitinib peut être développé dans un grand nombre de pathologies, en oncologie, dans les maladies inflammatoires, et certaines maladies du système nerveux central. En oncologie, par son activité d'immunothérapie, le masitinib peut avoir un effet sur la survie, seul ou en association avec la chimiothérapie. Par son activité sur le mastocyte et les cellules microgliales et donc par son effet inhibiteur sur l'activation du processus inflammatoire, le

masitinib peut avoir un effet sur les symptômes associés à certaines pathologies inflammatoires et du système nerveux central.

A propos d'AB Science

Fondée en 2001, AB Science est une société pharmaceutique spécialisée dans la recherche, le développement, et la commercialisation d'inhibiteurs de protéines kinases (IPK), une classe de protéines ciblées dont l'action est déterminante dans la signalisation cellulaire. Nos programmes ne ciblent que des pathologies à fort besoin médical, souvent mortelles avec un faible taux de survie, rares, ou résistantes à une première ligne de traitement. AB Science a développé en propre un portefeuille de molécule et la molécule phare d'AB Science, le masitinib, a déjà fait l'objet d'un enregistrement en médecine vétérinaire et est développée chez l'homme en oncologie, dans les maladies neurodégénératives et dans les maladies inflammatoires. La Société a son siège à Paris et est cotée sur Euronext Paris (Ticker : AB).

Plus d'informations sur la Société sur le site Internet : www.ab-science.com

Déclarations prospectives – AB Science

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien qu'AB Science estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle d'AB Science qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes aux développements des produits de la Société, qui pourraient ne pas aboutir, ou à la délivrance par les autorités compétentes des autorisations de mise sur le marché ou plus généralement tous facteurs qui peuvent affecter la capacité de commercialisation des produits développés par AB Science ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par AB Science, y compris ceux énumérés dans le rapport financier annuel et le chapitre 4 « Facteurs de risques » du document de référence d'AB Science enregistré auprès de l'AMF le 22 novembre 2016, sous le numéro R. 16-078. AB Science ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

AB Science

Communication financière et relations presse

investors@ab-science.com

Alpha Blue Ocean

Relations Presse : Samuel Botton : +33 6 84 79 99 61 - pr@abo.co

Chief of Staff : Marianne Tremblay - contact@abo.co